

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 318**26 février 2002****SOMMAIRE**

Agil S.A.H., Luxembourg	15220	G.S.C. S.A., Global Software Consulting S.A.	15246
Albe S.A., Luxembourg	15227	G8, S.à r.l., Luxembourg	15264
Alixan S.A.H., Luxembourg	15232	Galice, S.à r.l., Luxembourg	15250
Alp Desing Holding S.A., Luxembourg	15248	Geficar S.A., Bertrange	15258
Am Duerf, S.à r.l., Munsbach	15230	Grant Thornton Consult S.A., Luxembourg	15254
Apple Real Estate S.A., Strassen	15252	Grant Thornton Fiduciaire S.A., Luxembourg ...	15252
Arkansas Overseas Holding S.A., Luxembourg ...	15260	Grundform S.A., Bertrange	15258
Artcraft International S.A., Luxembourg	15254	Holding A. Guigan S.A.	15220
Asopos A.G., Grevenmacher	15254	Holding A. Guigan S.A., Luxembourg	15219
Asopos A.G., Grevenmacher	15254	Holding A. Guigan S.A., Luxembourg	15219
Beeson Gregory Investment Management Sicav, Luxembourg	15227	Holding A. Guigan S.A., Luxembourg	15219
Berwand S.A., Bertrange	15262	Holding A. Guigan S.A., Luxembourg	15219
Burbank Holdings S.A., Luxembourg	15246	Holding A. Guigan S.A., Luxembourg	15219
Capewell Marine S.A., Luxembourg	15227	Homilux Holding S.A., Luxembourg	15233
Carbolux Trading S.A., Luxembourg	15248	Homilux Holding S.A., Luxembourg	15234
Citco Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg ..	15228	I.G.C. International Group Company S.A., Luxem- bourg	15247
Colux 2, S.à r.l., Luxembourg	15251	I.G.C. International Group Company S.A., Luxem- bourg	15249
Colux 3, S.à r.l., Luxembourg	15251	I.G.C. International Group Company S.A., Luxem- bourg	15249
Covad Europe, S.à r.l., Luxembourg	15225	I.T.P.S. (Luxembourg) S.A., Luxembourg	15226
D.F. Patent A.G., Luxembourg	15249	IFIP S.A., Luxembourg	15257
Diantus Holdings S.A., Luxembourg	15264	Imber S.A., Foetz	15231
Diantus Holdings S.A., Luxembourg	15264	Imber S.A., Foetz	15232
Dromer S.A., Luxembourg	15221	Immoser S.A., Luxembourg	15218
EMF Management S.A., Luxembourg	15252	Int.Eco S.A., Luxembourg	15259
Euro-Food Service S.A.	15245	Int.Eco S.A., Luxembourg	15260
Europe Commerce S.A., Steinsel	15235	Inveslux, S.à r.l., Luxembourg	15251
Europe Commerce S.A., Steinsel	15236	Isarez S.A., Bertrange	15256
Europhenix Management Company S.A., Luxem- bourg	15229	Jarkride Holding S.A., Luxembourg	15222
Europhenix Management Company S.A., Luxem- bourg	15230	Jecor Investissement S.A., Luxembourg	15244
Eurostar Diamond S.A.H., Luxembourg	15221	Jecor Investissement S.A., Luxembourg	15244
F.S.J. (Luxembourg) II, S.à r.l., Luxembourg	15252	Jecor Investissement S.A., Luxembourg	15250
Fédérale Investment, Sicav, Luxembourg	15226	KSB Verwaltungsgesellschaft S.A., Mersch	15240
Fiba Holding S.A., Luxembourg	15244	Kuka International, S.à r.l., Luxembourg	15221
Fiba Holding S.A., Luxembourg	15244	Lux Energ Resources Holding S.A., Luxembourg .	15248
Fraoch Eilean S.A., Luxembourg	15227	Lux Energ Resources Investments S.A., Luxem- bourg	15247
G.F.I. S.A., Gestion Financière Internationale, Lu- xembourg	15240		

Luxadmin.Org, A.s.b.l., Howald	15260	Reef Investissements S.A., Luxembourg	15225
Macutil Holding, S.à r.l., Luxembourg	15241	Rialbrook S.A., Luxembourg	15228
Macutil Holding, S.à r.l., Luxembourg	15241	Route 66 Luxembourg, S.à r.l., Windhof	15245
Magic Moving Pixel S.A., Esch-sur-Alzette	15264	Rubia Investments S.A., Luxembourg	15253
Mandouri Holding S.A., Luxembourg	15226	Sagos S.A.H., Luxembourg	15228
Maschinenbau und Metallbau, G.m.b.H., Luxembourg	15245	Santar Holding S.A., Luxembourg	15255
MC-Luxembourg S.A., Luxembourg	15262	Shareholdings Amongst Financiers in Europe, Luxembourg	15220
Meinek S.A.H., Luxembourg	15228	Société de Traitement d'Informatique du Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	15242
Mitor S.A., Luxembourg	15258	Société Luxembourgeoise de Crémation S.A., Luxembourg	15263
Montorge, S.à r.l., Luxembourg	15262	Société Luxembourgeoise de Crémation S.A., Luxembourg	15263
Moorings N°1 S.A., Luxembourg	15222	Sofinor Holding S.A., Senningerberg	15239
Moorings N°2 S.A., Luxembourg	15222	Star Programing S.A., Luxembourg	15247
Moorings N°3 S.A., Luxembourg	15222	Star Venture I S.C.A., Luxembourg	15250
Moorings N°4 S.A., Luxembourg	15223	Star Venture I S.c.p.A, Luxembourg	15263
Moseltank A.G., Grevenmacher	15253	Tehold S.A., Luxembourg	15241
Moseltank A.G., Grevenmacher	15253	Topsol S.A., Luxembourg	15246
Mullbrook Maritime S.A., Luxembourg	15223	Transhorizon Balloon Lux S.A., Luxembourg	15258
Norman International S.A., Luxembourg	15242	Triplane S.A., Luxembourg	15225
Norman International S.A., Luxembourg	15242	Trivea Technologies International S.A., Luxembourg	15221
Oberheim S.A., Capellen	15238	Tropinter Participations S.A., Luxembourg	15253
Oberheim S.A., Luxembourg	15236	Turicum Luxembourg S.A., Luxembourg	15226
Olspo Holding S.A., Luxembourg	15223	Turnkey Europe S.A., Luxembourg	15223
Orca Shipping A.G., Grevenmacher	15255	Turnkey Europe S.A., Luxembourg	15224
Orca Shipping A.G., Grevenmacher	15256	Van Cauter, S.à r.l., Strassen	15250
Pemalux S.A., Luxembourg	15225	Wader A.G., Grevenmacher	15256
Pointlux, S.à r.l., Luxembourg	15247	Wader A.G., Grevenmacher	15257
Prodema S.A., Soleuvre	15263	Wihlborg Invest S.A., Luxembourg	15239
Raajmakers Consulting, S.à r.l., Steinsel	15263	Xyzalux S.A., Bertrange	15262
RCI Lux Investments, S.à r.l., Luxembourg	15240		
RCI Lux Investments, S.à r.l., Luxembourg	15240		
RCI Lux., S.à r.l., Luxembourg	15238		
RCI Lux., S.à r.l., Luxembourg	15238		

IMMOSER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 53.788.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 39, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 19 octobre 2001

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

L'assemblée prend acte des démissions des trois administrateurs, Monsieur Jean Lambert, Madame Caroline Folmer et EDIFAC S.A. et nomme en remplacement:

- Monsieur Jean Hoffmann, demeurant professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg
- Monsieur Marc Koeune, demeurant professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg
- Madame Andrea Dany, demeurant professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg
- Madame Nicole Thommes, demeurant professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.
- L'assemblée prend acte de la démission du Commissaire aux Comptes TRUSTAUDIT S.A. et nomme en son remplacement la société CeDerLux SERVICES, S.à r.l., 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1511 Luxembourg.
- L'Assemblée décide de transférer le siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Extrait sincère et conforme

IMMOSER S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 539, fol. 39, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68781/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

HOLDING A. GUIGAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 30.758.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 48, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2001.

Signature.

(68544/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

HOLDING A. GUIGAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 30.758.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 48, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2001.

Signature.

(68545/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

HOLDING A. GUIGAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 30.758.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 48, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2001.

Signature.

(68546/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

HOLDING A. GUIGAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 30.758.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 48, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2001.

Signature.

(68547/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

HOLDING A. GUIGAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 30.758.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 48, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2001.

Signature.

(68548/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

HOLDING A. GUIGAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 30.758.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 août 2001 qu'aucun actionnaire ne s'est présenté, les comptes arrêtés aux 31 décembre 1996, 1997, 1998, 1999 et 2000 seront donc déposés non approuvés, non audités.

Il résulte de la même Assemblée que le bureau a constaté le désintérêt total des actionnaires pour leur société HOLDING A. GUIGAN S.A. Les administrateurs ont également constaté l'impossibilité pour eux de mener à bien leur mandat du fait de l'impossibilité de gérer cette société dans les conditions normales.

Messieurs Hans-Ulrich Hügli, Philippe Bernard et Madame Viviane Leurin ont donc démissionné de leurs mandats d'administrateurs avec effet immédiat.

La société KPMG FIDES PEAT LAUSANNE a également démissionné de son mandat de commissaire aux comptes en date du 23 août 2000.

La société se trouve, à défaut de décision d'actionnaires, sans organe de gestion et de contrôle et sans siège social. Sans décision rapide des actionnaires, la société pourrait être mise en liquidation judiciaire.

Luxembourg, le 24 octobre 2001.

Pour extrait conforme

CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 48, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68549/802/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

HOLDING A. GUIGAN S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 30.758.

—
EXTRAIT

La soussigné CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A. ayant son siège au L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue, dénonce avec effet immédiat le contrat de domiciliation de la société HOLDING A. GUIGAN, ayant son siège social au L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.

Luxembourg, le 24 octobre 2001.

Pour extrait conforme

CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 48, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68550/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

AGIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 59.463.

—
Les comptes annuels au 31 mars 2001, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 557, fol. 44, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2001.

FIDUPAR

Signatures

(68517/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

SHAREHOLDINGS AMONGST FINANCIERS IN EUROPE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 54.845.

Constituée par acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 avril 1996, publié au Mémorial C n° 388 du 13 août 1996, modifié suivant acte reçu par le même notaire en date du 21 décembre 2000, publié au Mémorial C n° 874 du 12 octobre 2001.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, tenue en date du 25 octobre 2001:

- que le siège social de la société a été transféré du 11A, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg au 7, rue du Fort Rheinsheim à L-2419 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 40, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68575/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

EUROSTAR DIAMOND S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 48.916.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 46, case 17, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 octobre 2001.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(68525/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

DROMER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 43.088.

—
Extrait du Conseil d'Administration du 24 septembre 2001

Il résulte du Conseil d'Administration du 24 septembre 2001 que le siège social de DROMER S.A. est transféré 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg à partir du 1^{er} octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2001.

T. Drot

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68556/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

KUKA INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 75.040.

—
Décision du gérant du 28 septembre 2001

Il résulte d'une décision du gérant du 28 septembre 2001 que le siège social de la société est transféré à partir du 1^{er} octobre 2001 au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Signature

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68557/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

TRIVEA TECHNOLOGIES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 25.546.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 février 1995, publié au Mémorial C n° 277 du 20 juin 1995.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, tenue en date du 25 octobre 2001, que:

- le siège social est transféré
du 11A, boulevard du Prince Henri
L-1724 Luxembourg
au 7, rue du Fort Rheinsheim
L-2419 Luxembourg

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 40, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68576/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

MOORINGS N°1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 79.465.

—
Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001 que le siège social de la société est transféré à partir du 1^{er} octobre 2001 au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68558/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

MOORINGS N°2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 79.466.

—
Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001 que le siège social de la société est transféré à partir du 1^{er} octobre 2001 au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68559/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

MOORINGS N°3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 79.467.

—
Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001 que le siège social de la société est transféré à partir du 1^{er} octobre 2001 au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68560/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

JARKRIDE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 30.082.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 40, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Il résulte d'une décision prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 août 2001 que:

- Sont réélus aux postes d'Administrateur, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2006

- Madame M.P. Van Waelem, demeurant à Luxembourg

- Madame R. Bernard, demeurant à Leudelange

- MAINFORD INTERNATIONAL S.A.

- Est réélu poste de commissaire aux comptes, son mandat se terminant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2006,

- S.R.E. REVISION, SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l., avec siège à Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(68577/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

MOORINGS N°4 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 79.468.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001 que le siège social de la société est transféré à partir du 1^{er} octobre 2001 au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68561/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

MULLBROOK MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 79.469.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001 que le siège social de la société est transféré à partir du 1^{er} octobre 2001 au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68562/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

OLSPO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 50.363.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001 que le siège social de la société est transféré à partir du 1^{er} octobre 2001 au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68563/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

TURNKEY EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 83.180.

L'an deux mille un, le dix-neuf octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TURNKEY EUROPE S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro 83.180, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 24 juillet 2001, non encore publié au Mémorial.

L'Assemblée est ouverte à dix heures sous la présidence de Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Tanja Dahm, employée privée, demeurant à Bilsdorf.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Caroline Waucquez, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Augmentation du capital social de son montant actuel de EUR 40.000,- à EUR 2.140.000,-, par l'émission de 21.000 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale à libérer en numéraire.

2) Mise en concordance des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les

actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux millions cent mille euros (2.100.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de quarante mille euros (40.000,- EUR) à deux millions cent quarante mille euros (2.140.000,- EUR) par la création et l'émission de vingt et un mille (21.000) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Souscription et libération

De l'accord des actionnaires, l'actionnaire minoritaire renonçant à son droit de souscription préférentiel, les vingt et un mille (21.000) actions nouvelles sont souscrites à l'instant même comme suit:

- HOMILUX S.A., société anonyme holding, ayant son siège social à Luxembourg, quinze mille actions	15.000
ici représentée par Monsieur Pierre Schill, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 17 octobre 2001.	
- CARE INVESTMENT S.A., société anonyme, ayant son siège social au Panama, six mille actions	6.000
ici représentée par Monsieur Pierre Schill, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 17 octobre 2001.	
Total: vingt et un mille actions	21.000

Les vingt et un mille (21.000) actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de deux millions cent mille euros (2.100.000,- EUR) se trouve à la libre disposition de la société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article trois des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à deux millions cent quarante mille euros (2.140.000,- EUR) représenté par vingt et un mille quatre cents (21.400) actions sans désignation de valeur nominale.»

Evaluation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, approximativement à la somme de 980.000,- LUF.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Schill, T. Dahm, C. Waucquez, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2001, vol. 10CS, fol. 25, case 3. – Reçu 847.138 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 25 octobre 2001.

F. Baden.

(68598/200/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

TURNKEY EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 83.180.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2001.

F. Baden.

(68599/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

PEMALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 78.120.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001 que le siège social de la société est transféré à partir du 1^{er} octobre 2001 au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68564/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

REEF INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 77.495.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001 que le siège social de la société est transféré à partir du 1^{er} octobre 2001 au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68565/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

TRIPLANE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 79.481.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001 que le siège social de la société est transféré à partir du 1^{er} octobre 2001 au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68566/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

COVAD EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 74.345.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société en date du 28 septembre 2001

Avec effet au 27 septembre 2001, Monsieur Robert R. Davenport a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société.

Avec effet au 27 septembre 2001, l'associé unique de la Société a décidé de nommer pour une durée illimitée Monsieur Terry Moya, directeur de société, demeurant au 5716 S. Danube Circle, Aurora, CO, 80015, U.S.A., en qualité de gérant de la Société en remplacement de Monsieur Robert R. Davenport.

Pour extrait sincère et conforme
Pour publication et réquisition
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 44, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68619/253/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

TURICUM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 48.729.

—
Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001 que le siège social de la société est transféré à partir du 1^{er} octobre 2001 au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68567/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

MANDOURI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 76.513.

—
Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001 que le siège social de la société est transféré à partir du 1^{er} octobre 2001 au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68568/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

I.T.P.S. (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 71.431.

—
Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001 que le siège social de la société est transféré à partir du 1^{er} octobre 2001 au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68569/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

FEDERALE INVESTMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 76.556.

—
Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Annuelle du 25 octobre 2001, le conseil d'administration se compose comme suit:

- Jean-Marie Bonameau
FEDERALE ASSURANCES, 12, rue de l'Étuve, B-1000 Bruxelles
- Jean-Paul De Baets
FEDERALE ASSURANCES, 12, rue de l'Étuve, B-1000 Bruxelles
- Jules Malice

S.A. MALICE, Leure-en-Hainaut

Pour FEDERALE INVESTMENT

Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 50, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68626/006/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

FRAOCH EILEAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 79.295.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001 que le siège social de la société est transféré à partir du 1^{er} octobre 2001 au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68570/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

ALBE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 82.067.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001 que le siège social de la société est transféré à partir du 1^{er} octobre 2001 au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68571/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

CAPEWELL MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 79.450.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001 que le siège social de la société est transféré à partir du 1^{er} octobre 2001 au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68572/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

BEESON GREGORY INVESTMENT MANAGEMENT SICAV,

Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 81.838.

Suite aux décisions du Conseil d'Administration tenu le 17 août 2001, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Anthony Bartlett, BEESON GREGORY LTD, The Registry, Royal Mint Court, London EC3N 4LB, United Kingdom
- M. Heikki Matti Kalervo Hautsalo, INDEX IT SCANDINAVIA OY, Valkjärventie 7C, 02130 Espoo, Finlande
- M. Thomas Melchior, DEXIA BIL S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

Pour BEESON GREGORY INVESTMENT MANAGEMENT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 50, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68627/006/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

RIALBROOK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 80.731.

—
Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2001 que le siège social de la société est transféré à partir du 1^{er} octobre 2001 au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 90, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68573/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

SAGOS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 68.741.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 46, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2001.

SAGOS S.A., Société Anonyme Holding
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur
Signatures

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur
Signatures

(68578/683/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

MEINEK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 39.141.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 46, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2001.

MEINEK S.A., Société Anonyme Holding
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué
Signatures

(68579/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

CITCO FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 72.924.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 5 octobre 2001

Au Conseil d'Administration de CITCO FINANCE (LUXEMBOURG) S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:
- d'accepter la démission de Monsieur Francesco Morandi comme directeur général et comme administrateur-délégué de la Société et de lui accorder pleine décharge en ce qui concerne l'exercice de ses fonctions.

Luxembourg, le 5 octobre 2001.

T. van Dijk
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 559, fol. 28, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68609/710/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

EUROPHENIX MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Registered office : Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 26.126.

In the year two thousand one, on the seventeenth of October.
Before Us Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of EUROPHENIX MANAGEMENT COMPANY S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, (R. C. Luxembourg B 26.126), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on the 3rd of July 1987, published in the Mémorial, Recueil Spécial C, number 210 of the 28th of July 1987. The Articles of Incorporation were last modified pursuant to a deed of the undersigned notary on the 18th of September 1995, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 554 of the 28th of October 1995.

The meeting was opened at 11.00 a.m. with Mrs Joanne Marchand, employee, residing in Sanem, in the chair, who appointed as secretary Mr Rémy Corbasson, employee, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Valérie Glane, juriste, residing in Virton (B).

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That all the shares being registered shares, the present meeting has been convened by registered mail to the shareholders on the 27th of September 2001.

II.- That the agenda of the meeting is the following:

1) Insertion in the articles of incorporation of the Corporation of a new article 6 to read as follows:

«**Art. 6.** All shareholders of the Corporation, with the exception of the sub-manager to avoid conflicts of interest, shall be required to hold at all times, directly or indirectly, a minimum of 20,000 Institutions units, or equivalent amount in Classic units, in the Fund.»

and renumbering of all subsequent clauses.

III.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

IV.- As appears from the said attendance list, six thousand five hundred (6,500) shares representing the whole corporate capital, are represented at the present meeting.

V.- As a consequence the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to insert a new article 6 in the articles of incorporation, which will read as follows:

«**Art. 6.** All shareholders of the Corporation, with the exception of the sub-manager to avoid conflicts of interest, shall be required to hold at all times, directly or indirectly, a minimum of 20,000 Institutions units, or equivalent amount in Classic units, in the Fund.»

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to renumber the existing Articles 6 to 28. There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, the members of the board signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROPHENIX MANAGEMENT COMPANY S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le N° B 26.126, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 3 juillet 1987, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, N° 210 du 28 juillet 1987 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 septembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 554 du 28 octobre 1995.

L'Assemblée est ouverte à onze heures sous la présidence de Madame Joanne Marchand, employée privée, demeurant à Sanem,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Rémy Corbasson, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Valérie Glane, juriste, demeurant à Virton (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que toutes les actions étant nominatives, la présente Assemblée a été convoquée par lettres recommandées adressées à tous les actionnaires en date du 27 septembre 2001.

II.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Insertion d'un nouvel article 6 dans les statuts qui aura la teneur suivante:

«**Art.6.** Tous les actionnaires de la société, à l'exception du sous-directeur pour éviter des conflits d'intérêts, seront requis de détenir à tout moment, directement ou indirectement, un minimum de 20.000 «titres institutionnels» ou un montant équivalent en «titres classiques», dans le Fonds.»
et renumérotation subséquente des articles.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

IV.- Qu'il appert de ladite liste de présence que les six mille cinq cents (6.500) actions représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente Assemblée.

V.- Qu'en conséquence la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'insérer un nouvel article 6 dans les statuts qui aura la teneur suivante:

«**Art. 6.** Tous les actionnaires de la société, à l'exception du sous-directeur pour éviter des conflits d'intérêts, seront requis de détenir à tout moment, directement ou indirectement, un minimum de 20.000 «titres institutionnels» ou un montant équivalent en «titres classiques», dans le Fonds.»

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, les anciens articles 6 à 28 seront renumérotés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Marchand, R. Corbasson, V. Glane, F. Baden.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2001, vol. 132S, fol. 18, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Luxembourg, le 25 octobre 2001.

F. Baden

(68583/200/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

EUROPHENIX MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 26.126.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2001.

F. Baden.

(68584/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

AM DUERF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach, 163, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 67.169.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Echternach, le 18 octobre 2001, vol. 134, fol. 6, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 25 octobre 2001.

Signature.

(68728/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

IMBER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Foetz.

R. C. Luxembourg B 70.645.

L'an deux mille un, le dix-neuf octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme IMBER S.A., ayant son siège social à Foetz, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le N° B 70.645, constituée suivant acte notarié en date du 7 juillet 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 720 du 28 septembre 1999.

L'Assemblée est ouverte à neuf heures sous la présidence de Monsieur Philippe Mantz, directeur de sociétés, demeurant à F-57050 Lorry-les-Metz, 181, Grand Rue,

qui désigne comme secrétaire Madame Maggy Strauss, employée privée, demeurant à Garnich.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

Transfert du siège social.

Modification afférente de l'article 3 des statuts.

Conversion du capital social en euros par augmentation de la valeur nominale des actions.

Modification afférente de l'article 5 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société de Foetz, rue de l'Industrie à L-8055 Bertrange, 132, rue de Dippach, B. P. 69.

En conséquence le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le siège social est établi à Bertrange.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de convertir le capital social de francs luxembourgeois en euros.

Le capital est ainsi fixé à trente et un mille quatre cent quatre-vingt-deux euros quarante-huit cents (31.482,48 EUR).

Troisième résolution

L'assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions existantes.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent soixante-sept euros cinquante-deux cents (267,52 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille quatre cent quatre-vingt-deux euros quarante-huit cents (31.482,48 EUR) à trente et un mille sept cent cinquante euros (31.750,- EUR), sans émission d'actions nouvelles.

L'augmentation de capital est souscrite par les actionnaires actuels, plus amplement renseignés sur la liste de présence, et entièrement libérée par eux par des versements en espèces d'un montant total de deux cent soixante-sept euros cinquante-deux cents (267,52 EUR). La preuve du versement de deux cent soixante-sept euros cinquante-deux cents (267,52 EUR) a été rapportée au notaire soussigné qui le constate expressément.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de fixer la valeur nominale des mille deux cent soixante-dix (1.270) actions à vingt-cinq euros (25,- EUR) par action.

Sixième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à trente et un mille sept cent cinquante euros (31.750,- EUR) représenté par mille deux cent soixante-dix (1.270) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.»

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la société en raison des présentes, approximativement à la somme de trente-cinq mille francs luxembourgeois (35.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Mantz, M. Strauss, A. Siebenaler, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2001, vol. 10CS, fol. 25, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2001.

F. Baden

(68585/200/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

IMBER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Foetz.

R. C. Luxembourg B 70.645.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2001.

F. Baden.

(68586/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

ALIXAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 63.283.

L'an deux mille un, le douze octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding ALIXAN S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le N° B 63.283, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 février 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 372 du 22 mai 1998. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 14 janvier 2000, non encore publié.

L'Assemblée est ouverte à onze heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Noël Didier, employé privé, Luxembourg, 10, boulevard Royal,

qui désigne comme secrétaire Madame Nadia Comodi, employée privée, Luxembourg, 10, boulevard Royal.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Marc Noël, employé privé, Luxembourg, 10, boulevard Royal.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Mise en liquidation de la Société.

2. Nomination du liquidateur, Monsieur Pierre Schill.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide la dissolution de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution:

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur:

Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, demeurant à Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Didier, N. Comodi, J.-M. Noël, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 1999, vol. 10 cs, fol. 23, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2001.

F. Baden

(68595/200/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

**HOMILUX HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. HOMILUX S.A.).**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 21.362.

L'an deux mille un, le seize octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HOMILUX, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le N° B 21.362, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 29 février 1984, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, N° 83 du 24 mars 1984 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 4 mai 2001, non encore publié.

L'Assemblée est ouverte à dix heures trente sous la présidence de Monsieur Frédéric Chammas, ingénieur civil, demeurant 47, rue du Midi, 1820 Montreux,

qui désigne comme secrétaire Madame Maggy Strauss, employée privée, demeurant à Garnich.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Etienne Gillet, comptable, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Changement de la dénomination en HOMILUX HOLDING S.A.

2) Augmentation du capital social à concurrence de deux millions cinq cent mille vingt-six euros soixante-deux cents (2.500.026,62 EUR) pour le porter de son montant actuel de soixante et un mille neuf cent soixante-treize euros trente-huit cents (61.973,38 EUR) à deux millions cinq cent soixante-deux mille euros (2.562.000,- EUR) par la création et l'émission de cent mille huit cent cinquante (100.850) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, chacune jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

3) Suppression de l'article 10 des statuts relatif aux cautionnements des administrateurs et du commissaire.

4) Suppression à l'article 11 des statuts des mots: «par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 1984».

5) Modifications subséquentes des statuts et renumérotation des articles pour les mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent.

II.- Que l'actionnaire présent, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient est indiqué sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par l'actionnaire présent, ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire présent se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de changer la dénomination de la société en HOMILUX HOLDING S.A.

En conséquence l'article premier des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme holding luxembourgeoise dénommée HOMILUX HOLDING S.A.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux millions cinq cent mille vingt-six euros et soixante-deux cents (2.500.026,62 EUR) pour le porter ainsi de son montant actuel de soixante et un mille neuf cent soixante-treize euros et trente-huit cents (61.973,38 EUR) à deux millions cinq cent soixante-deux mille euros (2.562.000,- EUR) par la création et l'émission de cent mille huit cent cinquante (100.850) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Souscription et libération

Les cent mille huit cent cinquante (100.850) actions nouvelles sont souscrites à l'instant même comme suit:

- cent mille huit cent quarante-neuf (100.849) actions nouvelles par la société TERANUM, S.L., société de droit espagnol, ayant son siège social à CI Tres Torres, 7, Barcelone, ici représentée par Monsieur Etienne Gillet, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Barcelone, le 15 octobre 2001, laquelle restera annexée aux présentes.

- une (1) action nouvelle par Monsieur Frédéric Chammas, préqualifié.

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de deux millions cinq cent mille vingt-six euros soixante-deux cents (2.500.026,62 EUR) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Premier alinéa. Le capital social est fixé à deux millions cinq cent soixante-deux mille euros (2.562.000,- EUR) représenté par cent trois mille trois cent cinquante (103.350) actions sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales sauf limitation légale.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de supprimer purement et simplement l'article 10 des statuts relatif au cautionnement des administrateurs et du commissaire.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de supprimer la dernière phrase à l'article 11 des statuts.

L'article 11 aura donc la teneur suivante:

«**Art. 11.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.»

Sixième résolution

Suite à la suppression de l'article 10 des statuts, l'Assemblée décide de renuméroter les articles subséquents.

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la société en raison des présentes, approximativement à la somme de un million cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.150.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Chammas, M. Strauss, E. Gillet, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2001, vol. 10CS, fol. 84, case 8. – Reçu 1.008.508 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2001.

F. Baden

(68587/200/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

HOMILUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 21.362.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2001.

F. Baden.

(68588/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

EUROPE COMMERCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Steinsel.
R. C. Luxembourg B 72.339.

L'an deux mille un, le seize octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROPE COMMERCE S.A., ayant son siège social à Steinsel, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le N° B 72.339, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 octobre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 1018 du 31 décembre 1999.

L'Assemblée est ouverte à huit heures trente sous la présidence de Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant à Esch-sur-Alzette,

qui désigne comme secrétaire Madame Danièle Rehlinger, employée privée, demeurant à Mensdorf.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Claudia Hilger, employée privée, demeurant à Strassen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

Modification de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à six cent mille euros (600.000,- EUR) représenté par soixante mille (60.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Les actions sont et resteront nominatives.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, aux conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

La cession des actions de la société est limitée comme suit:

A. Tout actionnaire désirant vendre des actions de la société devra accorder un droit de préemption aux autres actionnaires de la société de la façon suivante:

1. l'actionnaire projetant de céder devra avertir par un avis préalable écrit les autres actionnaires de son intention de vendre ses actions en indiquant les conditions de la vente envisagée;

2. les autres actionnaires auront un droit préférentiel durant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la réception de l'avis de cession, d'opter pour l'achat de la totalité de ces actions à un prix correspondant aux fonds propres de la société à la date de clôture de l'exercice social précédant l'année de l'exercice du droit préférentiel augmentés ou diminués des résultats de l'exercice courant proratisés jusqu'à la date de l'avis de cession; si aucune ou moins que la totalité des actions ainsi offertes ne sont acquises par les autres actionnaires, l'actionnaire désirant céder sera libre, preuves à l'appui, de céder la totalité des actions ainsi offertes à toute personne ou personnes à des conditions non moins favorables que celles prévues dans cet avis;

B. Les restrictions prévues au sous-paragraphe A plus haut ne s'appliqueront pas au transfert effectué par un actionnaire à une société ou à une autre entité légale, contrôlant, contrôlée par, ou sous commun contrôle avec, cet actionnaire (ci-après désignée comme «société apparentée»), étant entendu toutefois que cet actionnaire restera tenu, solidairement avec la société apparentée, des obligations de cet actionnaire en vertu des présents statuts et étant précisé que, comme condition suspensive à l'inscription au registre des actions de la société d'un tel transfert, la société apparentée devra, aux mêmes conditions que l'actionnaire cédant, adhérer et se soumettre à toutes conventions qui pourront exister, s'il y a lieu, entre les actionnaires de la société, inspection de ces conventions éventuelles pouvant être prise au siège social de la société.

Par cession, aux termes des sous-paragraphe A et B plus haut, il faut entendre toute cession à titre onéreux ou à titre gratuit, toute mise en gage, ainsi que toute autre opération susceptible de grever le droit de propriété des actions.»

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à six cent mille euros (600.000,- EUR) représenté par soixante mille (60.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Les actions sont et resteront nominatives.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, aux conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

La cession des actions de la société est limitée comme suit:

A. Tout actionnaire désirant vendre des actions de la société devra accorder un droit de préemption aux autres actionnaires de la société de la façon suivante:

1. l'actionnaire projetant de céder devra avertir par un avis préalable écrit les autres actionnaires de son intention de vendre ses actions en indiquant les conditions de la vente envisagée;

2. les autres actionnaires auront un droit préférentiel durant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la réception de l'avis de cession, d'opter pour l'achat de la totalité de ces actions à un prix correspondant aux fonds propres de la société à la date de clôture de l'exercice social précédant l'année de l'exercice du droit préférentiel augmentés ou diminués des résultats de l'exercice courant proratisés jusqu'à la date de l'avis de cession; si aucune ou moins que la totalité des actions ainsi offertes ne sont acquises par les autres actionnaires, l'actionnaire désirant céder sera libre, preuves à l'appui, de céder la totalité des actions ainsi offertes à toute personne ou personnes à des conditions non moins favorables que celles prévues dans cet avis;

B. Les restrictions prévues au sous-paragraphe A plus haut ne s'appliqueront pas au transfert effectué par un actionnaire à une société ou à une autre entité légale, contrôlant, contrôlée par, ou sous commun contrôle avec, cet actionnaire (ci-après désignée comme «société apparentée»), étant entendu toutefois que cet actionnaire restera tenu, solidairement avec la société apparentée, des obligations de cet actionnaire en vertu des présents statuts et étant précisé que, comme condition suspensive à l'inscription au registre des actions de la société d'un tel transfert, la société apparentée devra, aux mêmes conditions que l'actionnaire cédant, adhérer et se soumettre à toutes conventions qui pourront exister, s'il y a lieu, entre les actionnaires de la société, inspection de ces conventions éventuelles pouvant être prise au siège social de la société.

Par cession, aux termes des sous-paragraphe A et B plus haut, il faut entendre toute cession à titre onéreux ou à titre gratuit, toute mise en gage, ainsi que toute autre opération susceptible de grever le droit de propriété des actions.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Marx, D. Rehlinger, C. Hilger, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2001, vol. 10CS, fol. 24, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2001.

F. Baden

(68589/200/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

EUROPE COMMERCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Steinsel.

R. C. Luxembourg B 72.339.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2001.

F. Baden.

(68590/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

OBERHEIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8320 Capellen, Zoning Hirebusch.

R. C. Luxembourg B 47.928.

L'an deux mille un, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme OBERHEIM S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 47.928, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 juin 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 402 du 18 octobre 1994 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 1^{er} août 2001, non encore publié au Mémorial.

L'Assemblée est ouverte à dix heures sous la présidence de Monsieur Laurent Jacquemart, employé privé, demeurant à B-Daverdisse,

qui désigne comme secrétaire Madame Tanja Dahm, employée privée, demeurant à Bilsdorf.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Nicole Henoumont, employée privée, demeurant à B-Arlon.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour:

Ordre du jour:

- Transfert du siège social.

- Changement de l'objet social de la société: l'article 4 aura la teneur suivante:

«La société a pour objet, pour son propre compte ou pour compte d'autrui, d'une part toutes activités liées à la fabrication, la commercialisation, la représentation ou la promotion de tous produits paramédicaux, cosmétiques, d'hygiène et de santé, et d'autre part, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à la fourniture de services dans le domaine du marketing en général et du marketing direct en particulier.

Elle pourra s'intéresser, par voie d'apport, de cession, de fusion, de souscription, d'échange, de participation, d'intervention financière ou autrement, dans toute société, entreprise ou opération luxembourgeoise ou étrangère ayant un objet similaire, connexe, synergétique ou complémentaire de nature à favoriser la réalisation de son objet. Elle s'occupera aussi de la gestion, du contrôle et de la mise en valeur de toutes ses participations.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

- Acceptation de la démission de deux administrateurs et décharge.

- Nominations de trois administrateurs: le nombre des administrateurs passe de 3 à 4.

- Délégation de la gestion journalière de la société.

- Modifications subséquentes des articles 3, 4 et 11 des statuts pour les mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent.

II.- Que les deux actionnaires représentant l'intégralité du capital sont:

- LABORATOIRE DES SPECIALITES DU DR. ERNST'S S.A., société anonyme, ayant son siège social à Capellen, ici représentée par Monsieur Laurent Jacquemart, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Capellen, le 16 octobre 2001, détenant quatre mille neuf cent quatre-vingt-quinze (4.995) actions;

- Monsieur Guy Glesener, conseiller juridique, demeurant à Luxembourg, ici représenté par Madame Nicole Henoumont, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 15 octobre 2001, détenant cinq (5) actions.

Les procurations des actionnaires représentés resteront annexées aux présentes.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de Luxembourg à L-8320 Capellen, Zoning Hirebusch et de modifier en conséquence l'article 3 et l'article 11 des statuts comme suit:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le siège de la société est établi à Capellen.»

«**Art. 11. Premier alinéa.** L'assemblée générale annuelle se réunit le deuxième mardi du mois de septembre à onze heures trente à Capellen, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer l'objet social de la société et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts comme suit:

«**Art. 4.** La société a pour objet, pour son propre compte ou pour compte d'autrui, d'une part toutes activités liées à la fabrication, la commercialisation, la représentation ou la promotion de tous produits paramédicaux, cosmétiques, d'hygiène et de santé, et d'autre part, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à la fourniture de services dans le domaine du marketing en général et du marketing direct en particulier.

Elle pourra s'intéresser, par voie d'apport, de cession, de fusion, de souscription, d'échange, de participation, d'intervention financière ou autrement, dans toute société, entreprise ou opération luxembourgeoise ou étrangère ayant un objet similaire, connexe, synergétique ou complémentaire de nature à favoriser la réalisation de son objet. Elle s'occupera aussi de la gestion, du contrôle et de la mise en valeur de toutes ses participations.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

Troisième résolution

L'assemblée accepte la démission de Messieurs Etienne Gillet et Laurent Jacquemart de leur fonction d'administrateurs de la société et leur donne décharge.

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2005:

- Monsieur Paul Digneffe, administrateur de sociétés, demeurant à L-8320 Capellen, rue Paffebruch.
- Monsieur Eric Noullet, administrateur de sociétés, demeurant à B-1380 Ohain, Chemin du Fond Coron, 32.
- Monsieur Alain Germillon, chief executive officer, demeurant à F-78300 Poissy, 17, avenue Fernand Levêbre.

Le nombre d'administrateurs passe ainsi de trois à quatre.

L'assemblée décide que le mandat des administrateurs est exercé à titre gratuit.

Quatrième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à nommer Monsieur Alain Germillon comme administrateur-délégué de la société.

Il sera chargé de la gestion journalière de la société ainsi que de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion journalière et il pourra engager la société dans le cadre de la gestion journalière par sa seule signature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Jacquemart, T. Dahm, N. Henoumont, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2001, vol. 10CS, fol. 24, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 25 octobre 2001.

F. Baden.

(68596/200/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

OBERHEIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8320 Capellen, Zoning Hirebusch.

R. C. Luxembourg B 47.928.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2001.

F. Baden.

(68597/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

RCI LUX., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 67.223.

Le bilan au 19 octobre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 35, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2001.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A..

(68610/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

RCI LUX., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 67.223.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique de la société
qui s'est tenue extraordinairement le 19 octobre 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique de RCI LUX, S.à r.l., (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 19 octobre 2001;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 19 octobre 2001;
- d'affecter les résultats comme suit:

- Profit à reporter 189.990.577,- USD

- d'accorder décharge pleine et entière aux Gérants pour toutes opérations effectuées à la date du 19 octobre 2001.

Luxembourg, le 23 octobre 2001

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 35, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68611/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

WIHLBORG INVEST S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H. R. Luxemburg B 57.737.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendundeins, den siebzehnten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

Herr Pierre Schill, licencié en sciences économiques, wohnhaft in Luxemburg, handelnd in seiner Eigenschaft als Spezialbevollmächtigter von Herrn Lars Wihlborg, Immobilienmakler, wohnhaft in Luxemburg, auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt am 25. September 2001.

Diese Vollmacht bleibt, nach ne varietur Paraphierung durch den Erschienenen und den Notar, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Der Erschienene, namens wie er handelt, hat den unterzeichneten Notar ersucht nachstehende Erklärungen zu beurkunden:

Die Aktiengesellschaft WIHLBORG INVEST S.A., mit Sitz in Luxemburg, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 57.737 wurde gegründet gemäss Urkunde des unterzeichneten Notars vom 31. Dezember 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 198 vom 21. April 1997. Die Satzung wurde abgeändert gemäss Urkunde des unterzeichneten Notars vom 12. Mai 1999, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 606 vom 11. August 1999.

Das Kapital der Gesellschaft beträgt eine Million zweihundertfünfzigtausend Luxemburger Franken (1.250.000,- LUF), eingeteilt in eintausendzweihundertfünfzig (1.250) Aktien ohne Bezeichnung des Nennwertes.

Sein Mandant ist Besitzer der eintausendzweihundertfünfzig (1.250) Aktien geworden und hat beschlossen die Gesellschaft aufzulösen und zu liquidieren.

Hiermit spricht er die Auflösung der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung, sowie ihre Liquidation aus. Er handelt als Liquidator.

Sämtliche Aktiva der Gesellschaft gehen auf den Aktionär über welcher erklärt dass alle Schulden der Gesellschaft geregelt sind und dass er sich verpflichtet alle etwaigen noch nicht geregelten Schulden unter seiner persönlichen Haftung zu übernehmen. Er wird auch die Kosten gegenwärtiger Urkunde regeln.

Die Liquidation der Gesellschaft ist somit als abgeschlossen zu betrachten und die Gesellschaft ist somit endgültig aufgelöst und liquidiert.

Den Verwaltungsratsmitgliedern sowie dem Aufsichtskommissar wird Entlastung für die Ausübung ihres Mandates erteilt.

Die Bücher der Gesellschaft bleiben während einer Dauer von fünf Jahren ab heute am Gesellschaftssitz der aufgelösten Gesellschaft in Luxemburg, 12, rue de Bragançe, hinterlegt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, in der Amtsstube des unterzeichneten Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Erschienenen, hat derselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: P. Schill, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2001, vol. 10CS, fol. 24, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Begehrt erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 25. Oktober 2001.

F. Baden.

(68601/200/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

SOFINOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 35.986.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 48, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 août 2001

L'Assemblée ratifie la nomination par cooptation aux fonctions d'administrateur intervenue en date du 31 mars 2000 de Mlle Armelle Beato, employée privée, Luxembourg, en remplacement de M. Yves Bayle, administrateur démissionnaire.

L'Assemblée accorde à M. Yves Bayle décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 29 octobre 2001.

Signature.

(68618/032/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

RCI LUX INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 67.224.

Le bilan au 19 octobre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 35, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2001.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A..

(68612/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

RCI LUX INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 67.224.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique de la société
qui s'est tenue extraordinairement le 19 octobre 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique de RCI LUX INVESTMENTS, S.à r.l., (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 19 octobre 2001;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 19 octobre 2001;
- d'affecter les résultats comme suit:

- Report 190.027.089,- USD

- d'accorder décharge pleine et entière aux Gérants pour toutes opérations effectuées à la date du 19 octobre 2001.

Luxembourg, le 23 octobre 2001

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 35, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68613/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

KSB VERWALTUNGSGESELLSCHAFT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-7535 Mersch, 37, rue de la Gare.
H. R. Luxemburg B 3.922.

Die Bilanz zum 31. Dezember 1999 und 31. Dezember 2000, einregistriert in Luxemburg, am 26. Oktober, Band 559, Blatt 44, Feld 10, wurden am 30. Oktober, beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Für Bemerkung zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 30. Oktober 2001.

Unterschrift

Der Beauftragter

(68621/253/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

G.F.I. S.A., GESTION FINANCIERE INTERNATIONALE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 26.114.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 35, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour G.F.I. S.A., GESTION FINANCIERE INTERNATIONALE

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(68625/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

MACUTIL HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 72.979.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2001, vol. 559, fol. 24, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2001.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A..

(68614/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

MACUTIL HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 72.979.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'unique Associé de la société
qui s'est tenue le 5 octobre 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'unique Associé de MACUTIL HOLDING, S.à r.l., (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'affecter les résultats comme suit:

- Perte à reporter 1.783.635,65 EUR

- d'accorder décharge pleine et entière aux Gérants pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 5 octobre 2001

Signature

Agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 24, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68615/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

TEHOLD S.A. , Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B. 20.587.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 19 octobre 2000, les mandats des Administrateurs Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, M. Jean Bodoni et M. Guy Kettmann ont été renouvelés pour la durée six ans. M. Guy Baumann, Attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg a été nommé Administrateur et Mme Manuela Alecci-Macalli, Employée de banque, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg a été nommée Commissaire aux comptes, également pour la durée de six ans. De ce fait, le nombre des Administrateurs a été augmenté de trois à quatre. Tous les mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2006.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, Fondé de pouvoir, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, MM. Guy Baumann, Attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, Jean Bodoni, Ingénieur commercial, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, Guy Kettmann, Attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est Mme Manuela Alecci-Macalli, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Avec effet au 1^{er} juillet 2000, le capital social de la société a été converti de LUF 1.250.000,- en EUR 30.986,69. Le capital social est dorénavant fixé à EUR 30.986,69,- (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents), divisé en 1.250 (mille deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Luxembourg, le 26 octobre 2001.

Pour TEHOLD S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 50, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68628/006/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

NORMAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 72.947.

Le bilan au 31 décembre 2000 approuvé par l'Assemblée Générale du 11 mai 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 52, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Signature.

(68616/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

NORMAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 72.947.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social
en date du 11 mai 2001*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

L'activité de la société est continuée malgré la perte dépassant les trois quarts du capital social.

Les mandats de Maurizio Cimatti, Massimo Cimatti et Yvano D'Andrea, Marc Muller, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme
NORMAN INTERNATIONAL S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 52, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68617/717/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

**SOCIETE DE TRAITEMENT D'INFORMATIQUE DU LUXEMBOURG, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 33.272.

L'an deux mille un, le trente juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SOCIETE DE TRAITEMENT D'INFORMATIQUE DU LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll, constituée suivant acte notarié en date du 23 février 1990, publié au Mémorial C numéro 333 du 19 septembre 1990.

L'assemblée se compose de l'unique associé, à savoir:

Monsieur Klod Ghez, ingénieur en informatique, demeurant à Azor, Israël,
ici représenté par Madame Marie-Line Schul, juriste, demeurant à Réhon-Heumont (France),
en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 24 juillet 2001

La prédite procuration, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès-dites qualités qu'elle agit, a exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Exposé préliminaire

Suivant acte de cession de parts sociales sous seing privé, conclu à Luxembourg, le 23 juillet 2001, l'associée la société LAKSO S.A., une société de droit uruguayen, ayant son siège social à Montevideo, Uruguay a cédé à Monsieur Klod Ghez, prénommé, la totalité de sa participation dans ladite société SOCIETE DE TRAITEMENT D'INFORMATIQUE DU LUXEMBOURG, S.à r.l., soit quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (499) parts sociales de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, pour le prix global de quatre cent quatre-vingt dix-neuf francs luxembourgeois (LUF 499,-).

Suivant acte de cession de parts sociales sous seing privé, conclu à Luxembourg, le 23 juillet 2001, l'associé Monsieur Paul de Geyter, conseiller fiscal, demeurant à Luxembourg, a cédé à Monsieur Klod Ghez, prénommé, la totalité de sa participation dans ladite société SOCIETE DE TRAITEMENT D'INFORMATIQUE DU LUXEMBOURG, S.à r.l., soit une (1) part sociale pour le prix d'un franc luxembourgeois (LUF 1,-).

Lesdits actes de cession de parts sociales, signés ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte avec lequel ils seront enregistrés.

Ceci exposé, la comparante prémentionnée, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses résolutions, prises chacune séparément, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'accepter conformément à l'article sept des statuts, les cessions de parts sociales faites sous seing privé, par la société LAKSO S.A. et Monsieur Paul de Geyter, à Monsieur Klod Ghez, prénommé, en date du 23 juillet 2001.

Ensuite Monsieur Klod Ghez, prénommé, ici représenté comme il est dit, et agissant en sa qualité de gérant unique de ladite société SOCIETE DE TRAITEMENT D'INFORMATIQUE DU LUXEMBOURG, S.à r.l., déclare par sa représentante accepter au nom et pour compte de la société, les cessions de parts sociales dressées sous seing privé, en date du 23 juillet 2001 et les considérer comme dûment signifiées à la société, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil et conformément à l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de supprimer purement et simplement la valeur nominale actuelle (LUF 1.000,-) des cinq cents (500) parts sociales existantes et représentatives de l'intégralité du capital social actuellement fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,- LUF).

Troisième résolution

L'associé unique décide de convertir le capital social de la société, de même que la comptabilité de la société de francs luxembourgeois (LUF) en Euros (EUR) et de transformer par conséquent le capital social de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-), au taux de conversion d'un Euro (EUR 1,-)=quarante virgule trente-trois quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (LUF 40,3399), en capital d'un montant de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze Euros et soixante-huit cents (EUR 12.394,68).

Tous pouvoirs nécessaires sont conférés au comptable actuel, ou à la personne responsable de la comptabilité de la société pour procéder aux différentes écritures comptables qui s'imposent, et notamment pour convertir tous les livres et documents de la société de francs luxembourgeois (LUF) en Euro (EUR).

Quatrième résolution

L'associé unique décide ensuite d'augmenter le capital social de la société à concurrence d'un montant de cinq Euros et trente-deux cents (EUR 5,32) afin de le porter de son montant actuel converti de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze Euros et soixante-huit cents (EUR 12.394,68) à un montant de douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400), par apport en numéraire de ladite somme à due concurrence, sans cependant créer, ni émettre des parts sociales nouvelles.

La preuve de ce paiement de cinq Euros et trente-deux cents (EUR 5,32) effectué en numéraire par l'associé unique, a été donnée au notaire instrumentant, qui la reconnaît expressément.

Cinquième résolution

L'associé unique décide de fixer une nouvelle valeur nominale de chaque part sociale à cent Euros (EUR 100,-) et de remplacer par conséquent les anciennes cinq cents (500) parts sociales sans désignation de valeur nominale par cent vingt-quatre (124) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent (EUR 100,-) chacune et d'attribuer à lui-même toutes les nouvelles parts sociales.

Sixième résolution

Afin de refléter les prédites cessions, la conversion du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en Euros (EUR), et l'augmentation de capital réalisée l'associé unique décide de modifier l'article six des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400,-), divisé en cent vingt-quatre (124) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

Toutes les parts sociales sont détenues par Monsieur Klod Ghez, ingénieur en informatique, demeurant à Azor (Is-raël).»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quarante mille francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement, il est constaté que le montant dont le capital social a ainsi été augmenté correspond à la somme de deux cent quinze francs luxembourgeois (LUF 215,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M.-L. Schul, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 août 2001, vol. 861, fol. 48, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 octobre 2001.

J.-J. Wagner.

(68688/239/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

FIBA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 61.238.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 51, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST

Signature

(68622/045/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

FIBA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 61.238.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 6 juillet 2001 à 15.00 heures

Troisième résolution

Décharge pleine et entière est donnée aux Administrateurs et au Commissaire de Surveillance concernant l'exécution de leurs mandats pendant l'exercice écoulé.

Quatrième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration et à l'unanimité des voix M. Lamine Djilani est élu membre du Conseil .

Cinquième résolution

L'assemblée accepte la démission avec effet immédiat de Monsieur Maurice Haupert de son poste de Commissaire de Surveillance et lui donner décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat. Elle désigne comme nouveau Commissaire de Surveillance AUDIEX S.A. avec siège social à L-1510 Luxembourg et dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2003.

Pour FIBA HOLDING S.A.

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST

Le Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 51, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68623/045/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

JECOR INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 57.954.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2001 que la démission de la société AMI-CORP S.A. en tant qu'administrateur est acceptée avec effet au 9 mai 2001.

M. Roeland P. Pels, Maître en Droit, domicilié au 24, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, est élu nouvel administrateur avec effet au 9 mai 2001.

Luxembourg, le 25 octobre 2001.

Pour extrait conforme

R.P. Pels

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 50, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68659/724/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

JECOR INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 57.954.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 50, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2001.

R.P. Pels.

(68661/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

MASCHINENBAU UND METALLBAU, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2423 Luxemburg, 44, rue du Pont-Remy.

Im Jahre zweitausendeins.

Die Unterzeichneten:

1.- Herr Drago Radman, Schweisser, wohnhaft in Luxemburg, 44, rue de Pont-Remy,

2.- Herr Gerrit Wolk, Diplomingenieur, wohnhaft in Deutschland, in Viernheim, Goethestrasse 3,

handelnd in ihrer Eigenschaft als Anteilhaber welche das gesamte Kapital vertreten der Gesellschaft mit beschränkter Haftung MASCHINENBAU UND METALLBAU, G.m.b.H. mit Sitz in L-2423 Luxemburg, 44, rue du Pont-Remy, gegründet am 10. November 1998, laut Urkunde aufgenommen durch Notar Fernand Unsen, mit Amtssitz in Diekirch, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 43 vom 26. Januar 1999,

haben sich in einer aussergewöhnlichen Generalversammlung zusammengefunden, zu welcher sie sich als rechtsgültig einberufen erklären und haben einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Herr Drago Radman, vorbenannt, wird zum technischen und administrativen Geschäftsführer genannt.

Zweiter Beschluss

Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift der beiden Geschäftsführer.

Also beschlossen in Luxemburg am 26. Oktober 2001.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 50, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68624/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

ROUTE 66 LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 3-5, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 69.442.

Constituée suivant acte notarié Wagner du 21 avril 1999.

EXTRAIT

Selon procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du jeudi 18 octobre 2001, la S.à r.l., ROUTE 66 établie et ayant son siège social 3-5, route d'Arlon à L-8399 Windhof, a pris acte de la démission de Monsieur Santiago Alcaraz de ses fonctions de gérant administratif selon lettre du 1^{er} octobre 2001 et a nommé en remplacement Monsieur Manuel Alcaraz, demeurant Rosenberg 518, Bte A à B-6700 Arlon.

Dont acte.

Windhof, le 18 octobre 2001.

Pour copie conforme

SCHMIT & LOCHARD

Avocat à la Cour

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 555, fol. 6, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68630/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

EURO-FOOD SERVICE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 58.433.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 25 octobre 2001, que la FIDUCIAIRE I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme EURO-FOOD SERVICE S.A. au Centre d'Affaires «le 2000», L-3378 Livange.

Livange, le 26 octobre 2001.

FIDUCIAIRE ITP S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 25 octobre 2001, que la société HARRIMAN HOLDINGS INC. démissionne, avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux Comptes de la société anonyme EURO-FOOD SERVICE S.A.

Livange, le 26 octobre 2001.

HARRIMAN HOLDINGS INC.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 46, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68631/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

TOPSOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 62.722.

—
EXTRAIT

Sur demande du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement au siège de la prédite société le 15 octobre 2001, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Révocation des sociétés LENDL FINANCE INC et DUSTIN INVEST INC de leur poste d'Administrateurs de la société TOPSOL S.A.

2. Nomination y consécutive de Messieurs Didier Crétier et Pierre-Etienne Crète, en qualité d'Administrateurs de la prédite société.

Pour extrait conforme

S. Dumez

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 40, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68632/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

**G.S.C. S.A., GLOBAL SOFTWARE CONSULTING S.A., Société Anonyme,
(anc. FINANCIERE LAMARTINE S.A.).**

R. C. Luxembourg B 61.490.

—
Il résulte d'une lettre adressée à la société le 25 octobre 2001, que la FIDUCIAIRE I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme GLOBAL SOFTWARE CONSULTING S.A. à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

Luxembourg, le 26 octobre 2001.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 25 octobre 2001, que la société HARRIMAN HOLDINGS INC. démissionne, avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux Comptes de la société GLOBAL SOFTWARE CONSULTING S.A.

Luxembourg, le 26 octobre 2001.

HARRIMAN HOLDINGS INC.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 46, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68633/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

BURBANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 10.751.

—
Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 8 mars 2001 et avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social de la société a été converti de LUF 22.000.000,- en EUR 545.365,75 et a été augmenté à EUR 550.000,- par incorporation d'un montant de EUR 4.634,25 à prélever sur les résultats reportés au 31 décembre 2000. Le capital social est dorénavant fixé à cinq cent cinquante mille Euros (EUR 550.000,-), divisé en vingt-deux mille (22.000,-) actoins de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

Par décision de cette même assemblée générale ordinaire et avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital autorisé de la société pourra être porté de son montant actuel de LUF 40.000.000,- à EUR 991.574,09. Le capital autorisé est dorénavant fixé à EUR 991.574,09 (neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cent soixante-quatorze Euros neuf cents).

Luxembourg, le 26 octobre 2001.

Pour BURBANK HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 50, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68652/006/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

I.G.C. INTERNATIONAL GROUP COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 31, rue Albert I^{er}.
R. C. Luxembourg B 43.932.

Le bilan au 31 décembre 1999 dûment rectifié, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 95, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(68634/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

LUX ENERG RESOURCES INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 31, rue Albert I^{er}.
R. C. Luxembourg B 83.567.

EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 4 octobre 2001 que:

L'assemblée a élu en remplacement de Monsieur Lars Jensen et Monsieur Koen De Vleeschauwer, administrateurs démissionnaires:

Monsieur Andrei Polyakov, information systems manager, demeurant à Milan, Italy

Monsieur Igor Kovrovtsev, conseil en export, demeurant à Milan, Italy.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale des actionnaires se prononçant sur le bilan de l'exercice en cours.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2001, vol. 559, fol. 11, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68637/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

POINTLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 31, rue Albert I^{er}.
R. C. Luxembourg B 76.334.

EXTRAIT

Décision de l'associé unique prise en date du 30 juin 2001:

Le siège social de la société est transféré de L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel, à L-1117 Luxembourg, 31, rue Albert I^{er}.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 95, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68640/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

STAR PROGRAMING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 74.118.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 45, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Un mandataire

Signatures

(68649/751/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

LUX ENERG RESOURCES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 31, rue Albert 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 83.566.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 4 octobre 2001 que:
L'assemblée a élu en remplacement de Monsieur Lars Jensen et Monsieur Koen De Vleeschauwer, administrateurs démissionnaires:

Monsieur Andrei Polyakov, information systems manager, demeurant à Milan, Italy

Monsieur Igor Kovrovstev, conseil en export, demeurant à Milan, Italy

pour une durée prenant fin lors de l'assemblée générale des actionnaires se prononçant sur le bilan de l'exercice en cours.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2001, vol. 559, fol. 11, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68638/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

CARBOLUX TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 31, rue Albert 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 83.599.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 6 septembre 2001 que:

Conformément à l'autorisation qui lui a été donnée par l'assemblée générale extraordinaire en date du 6 septembre 2001, le conseil d'administration nomme Monsieur Mark Petrovich Galperin, prénommé, en qualité d'administrateur-délégué de la société en charge de la gestion journalière de la société ainsi que de la représentation en ce qui concerne cette gestion avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature et décide de lui donner droit de co-signature obligatoire.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 95, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68642/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

**ALP DESIGN HOLDING, Société Anonyme,
(anc. ALP DESIGN).**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 39.641.

Société anonyme constituée sous la dénomination de ALP DESIGN suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 21 février 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 338 du 6 août 1992. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire en date du 6 décembre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 91 du 11 mars 1994 et en date du 23 juillet 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 758 du 20 octobre 1998. Les statuts ont ensuite été modifiés, la société adoptant la dénomination actuelle, suivant acte reçu par le même notaire, en date du 20 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 671 du 24 août 2001.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 38, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2001.

ALP DESIGN HOLDING

(anc. ALP DESIGN)

Société Anonyme

Signature

(68755/546/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

I.G.C. INTERNATIONAL GROUP COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 31, rue Albert I^{er}.
R. C. Luxembourg B 43.932.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 26 février 2001 que:
1. L'assemblée a constaté la démission de Monsieur Michel Thibal de son poste d'administrateur de la société et a élu au poste d'administrateur pour un terme d'une année renouvelable:

Madame Fara Chorfi
Monsieur Jean-Marc Lhoest
Monsieur Jean-Claude Plumas
Monsieur Christophe Moulart
Madame Marjorie Golinvaux, juriste, demeurant à Luxembourg.

2. L'assemblée a révoqué Monsieur Didier Lorrain de son poste de commissaire aux comptes de la société et nommé en remplacement pour un terme d'une année renouvelable la société LUXREVISION, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.

3. L'assemblée a décidé de convertir la devise d'expression du capital social de la société pour l'exprimer dorénavant en euros; elle décide par conséquent d'augmenter le capital social, moyennant un versement en numéraire réalisé par les anciens actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la société, pour le porter de son montant actuel, à savoir 30.986,99 euros, au montant de 31.000,- Euros.

4. L'assemblée a décidé de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR) divisé en mille (1.000) actions de trente et un (31,- EUR) chacune.»

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 95, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68645/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

I.G.C., INTERNATIONAL GROUP COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 31, rue Albert I^{er}.
R. C. Luxembourg B 43.932.

—
EXTRAIT

Le siège social de la société est transféré du 33, rue Albert I^{er}, L-1117 Luxembourg au 31, rue Albert I^{er}, L-1117 Luxembourg.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 95, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68646/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

D.F. PATENT A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 43.556.

—
Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 4 mai 2001 et avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social de la société a été converti de DEM 65.000,- en EUR 33.233,97. Le capital social est dorénavant fixé à EUR 33.233,97 (trente-trois mille deux cent trente-trois Euros quatre-vingt-dix-sept cents), divisé en 65 (soixante-cinq) actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 26 octobre 2001.
Pour D.F. PATENT A.G.
Société Anonyme Holding
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 50, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68651/006/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

STAR VENTURE I S.C.A, Société en commandite par actions.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 77.547.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 45, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(68650/751/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

JECOR INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 57.954.

EXTRAIT

Après avoir pris connaissance du bilan au 31 décembre 1999 adopté par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 9 mai 2001 et en se référant à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à une dissolution de la Société, mais de continuer les opérations nonobstant la situation économique et financière de la société et la perte dépassant la moitié du capital social.

Luxembourg, le 25 octobre 2001.

R.P. Pels.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 50, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68654/724/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

VAN CAUTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 52.610.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, vol. 559, fol. 46, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VAN CAUTER, S.à r.l.

W. Van Cauter

Gérant

(68664/553/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

GALICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 82.516.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 24 octobre 2001 que, sur base du contrat de transfert d'actions signé en date du 24 octobre 2001, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les actions de la société de EUR 50,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

<i>Désignation des Actionnaires</i>	<i>Nombre d'Actions</i>
BERKELY INTERTRADE LIMITED	250
Total:	250

Luxembourg, le 24 octobre 2001.

D.C. Oppelaar

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559 fol. 50, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68655/724/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

COLUX 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 81.065.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 15 octobre 2001 que, sur base du contrat de transfert d'actions signé en date du 15 octobre 2001, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les actions de la société de EUR 125,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

<i>Désignation des Actionnaires</i>	<i>Nombre d'Actions</i>
COLONY SURESNES PARTNERS LP	50
ORION MASTER LUXEMBOURG, S.à r.l.	50
Total:	100

Luxembourg, le 15 octobre 2001.

D.C. Oppelaar
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559 fol. 50, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68656/724/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

COLUX 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 81.302.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 15 octobre 2001 que, sur base du contrat de transfert d'actions signé en date du 15 octobre 2001, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les actions de la société de EUR 125,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

<i>Désignation des Actionnaires</i>	<i>Nombre d'Actions</i>
COLONY SURESNES PARTNERS LP	50
ORION MASTER LUXEMBOURG, S.à r.l.	50
Total:	100

Luxembourg, le 15 octobre 2001.

D.C. Oppelaar
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559 fol. 50, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68657/724/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

INVELSUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 72.532.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 5 octobre 2001

L'associé unique de la Société à responsabilité limitée INVELSUX, S.à r.l. a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A. en tant que gérant de la société INVELSUX, S.à r.l., avec effet au 12 septembre 2001.

- d'accepter la nomination de UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., en tant que gérant de la société INVELSUX, S.à r.l., avec effet au 12 septembre 2001.

Les gérants sont nommés pour une durée indéterminée.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.
K. Van Baren
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 50, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68731/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

F.S.J. (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 83.939.

EXTRAIT

Il résulte du contrat de transfert d'actions signé en date du 25 septembre 2001, que les actions de la société F.S.J. (LUXEMBOURG) II, S.à r.l. de EUR 100,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

<i>Désignation de l'Actionnaire</i>	<i>Nombre d'Actions</i>
F.S.J. (LUXEMBOURG) I, S.à r.l.	500
Total:	500

Luxembourg, le 25 octobre 2001.

A.B. Remijn

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 50, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68658/724/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

APPLE REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 78.428.

Le bilan au 30 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, vol. 559, fol. 46, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2001.

Pour APPLE REAL ESTATE S.A.

G. Saeys

Administrateur-délégué

(68665/553/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

EMF MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 21, rue des Jardiniers.
R. C. Luxembourg B 60.101.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, vol. 559, fol. 46, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EMF MANAGEMENT S.A.

Derudder

Administrateur délégué

(68666/553/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 68.292.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
de la société qui s'est tenue en date du 11 octobre 2001 au siège social*

L'Assemblée décide de porter le nombre des administrateurs à trois.

L'Assemblée acte et accepte la démission de Monsieur Claude Henriod, juriste, demeurant à Genève (CH) de ses fonctions d'administrateur. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Claude Henriod pour l'exercice de son mandat.

Pour extrait conforme

Signature

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 38, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68670/806/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

RUBIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 21, rue des Jardiniers.
R. C. Luxembourg B 70.778.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, vol. 559, fol. 46, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2001.

Pour RUBIA INVESTMENTS S.A.

G. Saeys

Administrateur-délégué

(68668/553/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

TROPINTER PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 47.627.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 38, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.

Signature

(68671/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

MOSELTANK A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6726 Grevenmacher, 7, op Flohr.
H. R. Luxemburg B 73.435.

Im Jahre zweitausendundeins, am zehnten Oktober.

Vor Notar Jean-Paul Hencks, im Amtssitze zu Luxemburg,
erschien:

Herr Willem H. Macleanen, Diplomkaufmann, wohnend in Grevenmacher,
und ersuchte den Notar um Beurkundung nachfolgender Erklärungen:

1) Die Gesellschaft MOSELTANK A.G., mit Sitz in Mactum, wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 7. Dezember 1999, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 178 vom 29. Februar 2000.

2) In der letztgenannten Urkunde beschloss die Generalversammlung, den Verwaltungsrat zu ermächtigen Artikel 2.- Absatz eins der Satzung abzuändern nach definitiver Sitzverlegung der Gesellschaft nach Grevenmacher.

3) Gemäss Beschluss vom 17. April 2001, welcher gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt, beschloss der Verwaltungsrat den Gesellschaftssitz nach Grevenmacher, 7 op Flohr, zu verlegen und den Komparent mit der diesbezüglichen Feststellung zu beantragen.

4) Infolgedessen wird Artikel 2.- Absatz eins abgeändert und hat nun folgenden Wortlaut.

«**Art. 2. Absatz eins.** Sitz der Gesellschaft ist Grevenmacher.»

Worüber Protokoll, aufgenommen zu Luxemburg in der Amtsstube, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an den Komparenten hat dieser unterschrieben mit dem Notar.

Gezeichnet: W.-H. Macleanen, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 132S, fol. 6, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxembourg, den 26. Oktober 2001.

J.-P. Hencks.

(68697/216/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

MOSELTANK A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-6726 Grevenmacher, 7, op Flohr.
R. C. Luxembourg B 73.435.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(68698/216/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

ARTCRAFT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 62.380.

Le bilan abrégé au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 38, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.

Signature

(68672/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

GRANT THORNTON CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 68.731.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 38, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRANT THORNTON CONSULT S.A.

Signature

(68673/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

ASOPOS A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6726 Grevenmacher, 7, Op Flohr.
H. R. Luxemburg B 40.438.

Im Jahre zweitausendundeins, am zehnten Oktober.

Vor Notar Jean-Paul Hencks, im Amtssitze zu Luxemburg,
erschien:

Herr Willem H. Macleanen, Diplomkaufmann, wohnend in Grevenmacher,
und ersuchte den Notar um Beurkundung nachfolgender Erklärungen:

1) Die Gesellschaft ASOPOS A.G., mit Sitz in Machtum, wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 15. Mai 1992, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 462 vom 14. Oktober 1992, und deren Satzung wurde abgeändert gemäss Urkunde des amtierenden Notars vom 11. Mai 1999, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 560 vom 21. Juli 1999.

2) In der letztgenannten Urkunde beschloss die Generalversammlung, den Verwaltungsrat zu ermächtigen Artikel 2.- Absatz eins der Satzung abzuändern nach definitiver Sitzverlegung der Gesellschaft nach Grevenmacher.

3) Gemäss Beschluss vom 17. April 2001, welcher gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt, beschloss der Verwaltungsrat den Gesellschaftssitz nach Grevenmacher, 7 op Flohr, zu verlegen und den Komparent mit der diesbezüglichen Feststellung zu beantragen.

4) Infolgedessen wird Artikel 2.- Absatz eins abgeändert und hat nun folgenden Wortlaut.

«Art. 2. Absatz eins. Sitz der Gesellschaft ist Grevenmacher.»

Worüber Protokoll, aufgenommen zu Luxemburg in der Amtsstube, am Datum wie eingangs erwähnt,
und nach Vorlesung an den Komparenten hat dieser unterschrieben mit dem Notar.

Gezeichnet: W.-H. Macleanen, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 132S, fol. 6, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.
Luxembourg, den 23. Oktober 2001. J.-P. Hencks.

(68695/216/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

ASOPOS A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-6726 Grevenmacher, 7, Op Flohr.
R. C. Luxembourg B 40.438.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(68696/216/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

SANTAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 57.446.

L'an deux mille un, le vingt-deux octobre.

Pardevant nous Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange,
agissant en qualité de mandataire du conseil d'administration de la société anonyme SANTAR HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 57.446,

en vertu d'une résolution du conseil d'administration de la société en date du 5 octobre 2001, une copie du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, après avoir été signée, ne varietur par la comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

La société SANTAR HOLDING S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire Alex Weber, de résidence à Bascharage, en date du 17 décembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 143 du 24 mars 1997.

La comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Aux termes du projet de fusion reçu par le notaire instrumentant, en date du 13 août 2001 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 721 du 4 septembre 2001, les sociétés SANTAR HOLDING S.A. et la société anonyme holding ILLINT ont déclaré vouloir fusionner par absorption de la société anonyme holding ILLINT (société absorbée) par la société SANTAR HOLDING S.A. (société absorbante).

Aux termes du point 8 du projet de fusion, la fusion deviendra effective un mois après la publication au Mémorial du projet de fusion, soit au 4 octobre 2001. Aucun actionnaire de la société absorbante n'a requis au 4 octobre 2001 la convocation d'une assemblée générale extraordinaire de la société SANTAR HOLDING S.A. pour se prononcer sur l'approbation de la fusion.

La fusion entre les sociétés SANTAR HOLDING S.A. et la société anonyme holding ILLINT est donc devenue définitive en date du 4 octobre 2001. A cette date la société anonyme holding ILLINT a donc définitivement cessé d'exister.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, agissant ès-dite qualité, elle a signé avec le notaire le présente acte.

Signé: M. Delfosse, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 10CS, fol. 29, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la prédite société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 26 octobre 2001.

T. Metzler.

(68686/222/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

ORCA SHIPPING A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6726 Grevenmacher, 7, Op Flohr.
H. R. Luxemburg B 71.455.

Im Jahre zweitausendundeins, am zehnten Oktober.

Vor Notar Jean-Paul Hencks, im Amtssitze zu Luxemburg,
erschien:

Herr Willem H. Macleanen, Diplomkaufmann, wohnend in Grevenmacher,
und ersuchte den Notar um Beurkundung nachfolgender Erklärungen:

1) Die Gesellschaft ORCA SHIPPING A.G., mit Sitz in Machtum, wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 10. August 1999, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 860 vom 17. November 1999.

2) In der letztgenannten Urkunde beschloss die Generalversammlung, den Verwaltungsrat zu ermächtigen Artikel 2.- Absatz eins der Satzung abzuändern nach definitiver Sitzverlegung der Gesellschaft nach Grevenmacher.

3) Gemäss Beschluss vom 17. April 2001, welcher gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt, beschloss der Verwaltungsrat den Gesellschaftssitz nach Grevenmacher, 7 op Flohr, zu verlegen und den Komparent mit der diesbezüglichen Feststellung zu beantragen.

4) Infolgedessen wird Artikel 2.- Absatz eins abgeändert und hat nun folgenden Wortlaut.

«**Art. 2. Absatz eins.** Sitz der Gesellschaft ist Grevenmacher.»

Worüber Protokoll, aufgenommen zu Luxemburg in der Amtsstube, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an den Komparenten hat dieser unterschrieben mit dem Notar.

Gezeichnet: W.H. Macleanen, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 132S, fol. 7, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxembourg, den 26. Oktober 2001.

J.-P. Hencks.

(68699/216/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

ORCA SHIPPING A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-6726 Grevenmacher, 7, Op Flohr.

R. C. Luxembourg B 71.455.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(68700/216/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

ISAREZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 91, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 73.706.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 21 septembre 2001

Le capital social de la société est converti en Euros et fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf cents (30.986,69).

Pour la société

Signature

Le gérant

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558, fol. 24, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68704/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

WADER A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6726 Grevenmacher, 7, Op Flohr.

H. R. Luxemburg B 45.240.

Im Jahre zweitausendundeins, am zehnten Oktober.

Vor Notar Jean-Paul Hencks, im Amtssitze zu Luxemburg,

erschien:

Herr Willem H. Macleanen, Diplomkaufmann, wohnend in Grevenmacher,

und ersuchte den Notar um Beurkundung nachfolgender Erklärungen:

1) Die Gesellschaft WADER A.G., mit Sitz in Machtum, wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 5. Oktober 1993, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 568 vom 10. November 1993, und deren Satzung wurde abgeändert gemäss Urkunde des amtierenden Notars vom 26. April 1999, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 553 vom 19. Juli 1999.

2) In der letztgenannten Urkunde beschloss die Generalversammlung, den Verwaltungsrat zu ermächtigen Artikel 2.- Absatz eins der Satzung abzuändern nach definitiver Sitzverlegung der Gesellschaft nach Grevenmacher.

3) Gemäss Beschluss vom 17. April 2001, welcher gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt, beschloss der Verwaltungsrat den Gesellschaftssitz nach Grevenmacher, 7 op Flohr, zu verlegen und den Komparent mit der diesbezüglichen Feststellung zu beantragen.

4) Infolgedessen wird Artikel 2.- Absatz eins abgeändert und hat nun folgenden Wortlaut.

«**Art. 2. Absatz eins.** Sitz der Gesellschaft ist Grevenmacher.»

Worüber Protokoll, aufgenommen zu Luxemburg in der Amtsstube, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an den Komparenten hat dieser unterschrieben mit dem Notar.

Gezeichnet: W.H. Macleanen, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 132S, fol. 7, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxembourg, den 26. Oktober 2001.

J.-P. Hencks.

(68701/216/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

WADER A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-6726 Grevenmacher, 7, Op Flohr.
R. C. Luxembourg B 45.240.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(68702/216/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

IFIP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.034.

L'an deux mille un, le seize octobre.

Par-devant Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

A Luxembourg;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme IFIP S.A., ayant son siège social à L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 72.034, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 14 octobre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 960 du 15 décembre 1999 et dont les statuts n'ont subi à ce jour aucune modification.

L'assemblée est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc Noël, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Françoise Rollin, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Eric Lacoste, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les deux mille (2.000) actions représentant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à cent mille Euros (EUR 100.000.-), sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour :

1. Décision de mise en liquidation de la société.
2. Nomination de Pierre Schill comme liquidateur.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de la mise en liquidation de la société.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme comme liquidateur:

Monsieur Pierre Schill, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société lors des opérations de liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, le tout dans les limites déterminées par les articles 141 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les comparants prémentionnés ont tous signé avec Nous, notaire, le présent procès-verbal.

Signé: Noël J.M.- Rollin F.- Lacoste E.- Marthe Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2001, vol. 10CS, fol. 24, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2001.

M. Thyes-Walch.

(68717/233/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

TRANSHORIZON BALLOON LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 76.776.

—
Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du onze octobre deux mille un, numéro 1.381 du répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le dix-sept octobre deux mille un, vol. 872, fol. 52, case 6, que la société anonyme TRANSHORIZON BALLOON LUX S.A., avec siège social à L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse, constituée suivant acte reçu par le notaire Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du onze juillet deux mille, publié au Mémorial C, au numéro 835 du 15 novembre 2000, au capital de trente et un mill Euros (EUR 31.000,-) a été dissoute en date du onze octobre deux mille un et entrera en liquidation également à compter de ce jour.

Est nommée liquidateur de la société Madame Béatrice Garcia, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Esch-sur-Alzette, le 25 octobre 2001.

Pour copie conforme

N. Muller

Notaire

(68710/224/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

GRUNDFORM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 91, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.212.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 21 septembre 2001

Le capital social de la société est converti en Euros et fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf cents (30.986,69).

Pour la société

Signature

Le gérant

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558, fol. 24, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68706/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

GEFICAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 91, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 75.717.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 21 septembre 2001

Le capital social de la société est converti en Euros et fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf cents (30.986,69).

Pour la société

Signature

La gérante

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558, fol. 24, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68708/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

MITOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 43.364.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 50, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(68729/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

**INT.ECO S.A., Société Anonyme,
(anc. LA FIDUCIAIRE MAGELLAN LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 65.290.

L'an deux mille un, le onze octobre.

Par-devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

A Luxembourg;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LA FIDUCIAIRE MAGELLAN LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey, inscrite au registre du commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 65.290, constituée suivant acte reçu en date du 3 juillet 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 694 du 28 septembre 1998 et dont les statuts n'ont subi à ce jour aucune modification.

L'assemblée est présidée par Madame Virginie Parré-Fassone, juriste, demeurant à Amnéville (France).

Madame la présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Carla Louro, employée privée, demeurant à Niederranven.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Marie Weber, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique).

Madame la présidente déclare et prie le notaire d'acter.

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et les actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les deux mille (2.000) actions représentant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à deux millions de francs luxembourgeois (LUF 2.000.000.-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1.- Changement de la dénomination sociale et modification en conséquence de l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante: 'Il existe une société anonyme sous la dénomination de INT.ECO S.A.

2.- Modification de l'article 4 des statuts relatif à l'objet social, pour lui donner la teneur suivante:

'La société aura pour objet la tenue de comptabilité.

Par ailleurs, la société a pour objet social la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de son objet social, notamment en empruntant avec ou sans garanties et en toutes monnaies, y compris par voie d'émission publique d'obligations.'

3.- Modification de l'article 10 des statuts relatif aux personnes susceptibles d'engager valablement la société pour lui donner la teneur suivante:

'La société se trouve engagée par la signature individuelle d'un administrateur.'

Sur ce, l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société de LA FIDUCIAIRE MAGELLAN LUXEMBOURG S.A. en INT.ECO S.A. et en conséquence de modifier l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

'**Art. 1^{er}.**- Il existe une société anonyme sous la dénomination de INT.ECO S.A.'

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts, relatif à l'objet social, pour lui donner désormais la teneur suivante:

'**Art. 4.-** La société aura pour objet la tenue de comptabilité.

Par ailleurs, la société a pour objet social la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de son objet social, notamment en empruntant avec ou sans garanties et en toutes monnaies, y compris par voie d'émission publique d'obligations.'

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 10 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

'**Art. 10.-** La société se trouve engagée par la signature individuelle d'un administrateur.'

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les comparants prémentionnés ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: V. Parré-Fassone - C. Louro - J. M. Weber - M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 10CS, fol. 20, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2001.

Signature.

(68713/233/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

**INT.ECO S.A., Société Anonyme,
(anc. LA FIDUCIAIRE MAGELLAN LUXEMBOURG S.A).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 65.290.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

(68714/233/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

ARKANSAS OVERSEAS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 32.913.

Constituée le 6 février 1990 par-devant M^e Francis Kessler.

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 11 mars 1999 que Monsieur Jean-Marie Boden, résidant à Luxembourg, a démissionné avec effet au 11 mars 1999 de son poste de commissaire aux comptes et décharge lui a été donnée pour l'exercice de son mandat pendant l'exercice 1999.

A été nommée commissaire aux comptes en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire la société civile FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE, avec siège social à Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations ainsi qu'au Registre de Commerce et des Sociétés.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 50, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68715/501/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

LUXADMIN.ORG, Association sans but lucratif.

Siège social: L-2524 Howald, 25, rue Auguste Scholer.

STATUTS

Les membres fondateurs:

Kaiser Kim, 25, rue A. Scholer, L-2524 Howald, Luxembourgeois

Didelot Loïc, 120, rue de Fischbach, L-7447 Lintgen, Luxembourgeois

Zimmer Patrick, 3 rue M. Noppeney, L-7378 Bofferdange, Luxembourgeois

Créent par la présente une association sans but lucratif, régie par les dispositions de la loi du 21 avril 1928 telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994 et régie par les présents status.

Art. 1^{er}. L'association porte la dénomination LUXADMIN.ORG, association sans but lucratif. Elle a son siège à LUXADMIN.ORG, a.s.b.l., 25, rue Auguste Scholer, L-2524 Howald.

Art. 2. L'association a pour objet:

LUXADMIN, a.s.b.l. a pour objectifs de servir des connaissances dans la domaine de l'informatique et de l'internet. Elle a pour objet principal d'offrir des «shellaccounts» gratuits aux internautes et étudiants. En plus elle cherche à sécuriser les infrastructures de l'internet. Finalement elle vend des distributions linux à prix non-marchand. Toutes ces infrastructures sont financées par les services hosting et webdesign.

Art. 3. L'association poursuit son action dans une stricte indépendance politique, idéologique et religieuse.

Art. 4. Les membres sont admis à la suite d'une demande écrite ou d'une demande verbale. La décision de l'acceptante de cette demande dépend des membres fondateurs, une totalité doit être obtenue.

Art. 5. Les membres ont la faculté de se retirer à tout moment de l'association après envoi de leur démission écrite au conseil d'administration. Est réputé démissionnaire après le délai de 1 mois à compter du jour de l'échéance tout membre qui refuse de payer la cotisation lui incombant.

Art. 6. Les membres peuvent être exclus de l'association si, d'une manière quelconque, ils portent gravement atteinte aux intérêts de l'association. A partir de la proposition d'exclusion formulée par le conseil d'administration, jusqu'à la décision définitive de l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des voix, le membre dont l'exclusion est envisagée est suspendu de plein droit de ses fonctions sociales.

Art. 7. Les associés, démissionnaires ou exclus, ne peuvent porter atteinte à l'existence de l'association et n'ont aucun droit à faire valoir ni sur son patrimoine ni sur les cotisations payées.

Art. 8. La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale. Elle ne peut être supérieur à 10.000 francs.

Art. 9. L'assemblée générale, qui se compose de tous les membres, est convoqué par le conseil d'administration régulièrement une fois par an, et, extraordinairement, chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent ou qu'un cinquième des membres le demandent par écrit au conseil d'administration.

Art. 10. La convocation se fait au moins 2 jours avant la date fixée pour l'assemblée générale, moyennant simple lettre missive devant mentionner l'ordre du jour proposé.

Art. 11. Toute proposition écrite signée d'un vingtième au moins des membres figurant sur la dernière liste annuelle doit être portée à l'ordre du jour. Aucune décision ne peut être prise sur un objet n'y figurant pas.

Art. 12. L'assemblée générale doit obligatoirement délibérer sur les objets suivants:

- modifications des statuts;
- nomination et révocation des administrateurs;
- approbation des budgets et comptes;
- dissolution de l'association.

Art. 13. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux status que si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans la convocation et si l'assemblée réunit les deux tiers des membres. Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix. Si les deux tiers des membres ne sont pas présents, ou représentés à la première réunion, une seconde réunion peut être convoquée qui pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents; dans ce cas la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil.

Toutefois, si la modification porte sur l'un des objets en vue desquels l'association s'est constituée, ces règles sont modifiées comme suit:

- a) la seconde assemblée ne sera valablement constitué que si la moitié au moins de ses membres sont présents,
- b) la décision n'est admise dans l'une ou dans l'autre assemblée que si elle est votée à la majorité des trois quarts des voix des membres présents,
- c) si, dans la seconde assemblée, les deux tiers des membres ne sont pas présents, la décision devra être homologuée par le tribunal civil.

Art. 14. Les délibérations de l'assemblée générale sont portées à la connaissance des membres et des tiers par e-mail, ou par lettre, ou par publication bien visible sur le site luxadmin.org.

Art. 15. L'association est gérée par un conseil d'administration élu pour une durée de 5 années par l'assemblée générale. Le conseil d'administration se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier. Les pouvoirs des administrateurs sont les suivants: le président et le vice-président gèrent la A.s.b.l., le secrétaire s'occupe des travaux de secrétariat et le trésorier gère les comptes.

Art. 16. Le conseil d'administration qui se réunit sur convocation de son président ne peut valablement délibérer que si 2/3 des membres au moins sont présents. Toute décision doit être prise à la majorité simple des membres.

Art. 17. Le conseil d'administration gère les affaires et les avoirs de l'association. Il exécute les directives à lui dévolues par l'assemblée générale conformément à l'objet de l'association.

Art. 18. Il représente l'association dans les relations avec les tiers.

Art. 19. Le conseil d'administration soumet annuellement à l'approbation de l'assemblée générale les comptes de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice. L'exercice budgétaire commence le 1^{er} janvier de chaque année. Les comptes sont arrêtés le 31 décembre et soumis à l'assemblée générale avec le rapport du réviseur de caisse. A fin d'examen, l'assemblée désigne un réviseur de caisse. Le mandat de celui-ci est incompatible avec celui d'administrateur en exercice.

Art. 20. En cas de liquidation de l'association, les biens sont affectés à une auction.

Art. 21. La liste des membres est complétée chaque année par l'indication des modifications qui se sont produites et ce au 31 décembre.

Art. 22. Les ressources de l'association comprennent notamment:

Les cotisations des membres, les subsides et subventions, les dons ou legs en sa faveur.

Art. 23. Toutes les fonctions exercées dans les organes de l'association ont un caractère bénévole et sont exclusives de toute rémunération.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglementé par les présents status, il est renvoyé à la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif telle qu'elle a été modifiée, ainsi qu'au règlement interne en vigueur approuvé par l'assemblée générale.

Fait à Howald, le 24 octobre 2001 par les membres fondateurs.

K. Kaiser / L. Didelot / P. Zimmer

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 559, fol. 32, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68726/999/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

MC-LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 45.597.

Constituée le 28 octobre 1993 par-devant M^e Joseph Elvinger.

—
Le Conseil d'Administration constate à ce jour que le capital social de LUF 1.250.000,- a été libéré intégralement.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations ainsi qu'au Registre de Commerce et des Sociétés.

Fait à Luxembourg, le 29 octobre 2001.

J. Kartheiser / F. Thill

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 50, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68718/501/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

BERWAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 91, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 56.794.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 21 septembre 2001

Le capital social de la société est converti en Euros et fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf cents (30.986,69).

Pour la société

Signature

Le gérant

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558, fol. 24, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68720/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

XYZALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 91, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 55.399.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 21 septembre 2001

Le capital social de la société est converti en Euros et fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf cents (30.986,69).

Pour la société

Signature

Le gérant

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558, fol. 24, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68721/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

MONTORGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 90, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 57.668.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 21 septembre 2001

Le capital social de la société est converti en Euros et fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze Euros et soixante-huit cents (12.394,68).

Pour la société

Signature

La gérante

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558, fol. 24, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68722/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE CREMATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 11, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 50.045.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Echternach, le 18 octobre 2001, vol. 134, fol. 4, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 25 octobre 2001.

Signature.

(68735/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE CREMATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 11, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 50.045.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Echternach, le 18 octobre 2001, vol. 134, fol. 4, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 25 octobre 2001.

Signature.

(68734/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

RAAIJMAKERS CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7303 Steinsel, 9, rue des Hêtres.
R. C. Luxembourg B 43.546.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 50, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2001.

J. Raaijmakers.

(68730/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

PRODEMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4440 Soleuvre, 125, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 70.155.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Echternach, le 18 octobre 2001, vol. 134, fol. 4, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 25 octobre 2001.

Signature.

(68732/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

STAR VENTURE I S.C.A, Société en commandite par actions.

Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 77.547.

*Extract of the minutes of the annual general meeting of shareholders
held in Luxembourg on 21 September 2001*

It was resolved:

- To transfer the registered office of the Company from 7, Val Ste Croix L-1371 Luxembourg to 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

- to approve the annual account of the company for the year end 31 December 2000;

- to give discharge to the statutory auditor of the company and to renew their mandate for the year 2001;

- to ratify the election of Jean-Pierre Leburton, residing in 115, avenue Gaston Diederich, L-1420 Luxembourg, Alain Steichen, lawyer, residing in 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg and Camille Paulus, manager, residing in 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg to the committee of the «Conseil de Surveillance», with effect from 11 August 2000, for a three-year period and to settle their remuneration.

For publication

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 45, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68811/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

G8, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 68.520.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 27, avenue Monterey a donné sa démission comme gérant de la société G8, S.à r.l., avec effet au 5 janvier 2001.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Ancien domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 50, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68733/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

MAGIC MOVING PIXEL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.333.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Echternach, le 18 octobre 2001, vol. 134, fol. 4, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 25 octobre 2001.

Signature.

(68736/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

DIANTUS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 53.227.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2001, vol. 559, fol. 22, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DIANTUS HOLDINGS S.A.
Société anonyme
SOFINEX S.A.
Société anonyme
Signature

(68744/783/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

DIANTUS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 53.227.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2001, vol. 559, fol. 22, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DIANTUS HOLDINGS S.A.
Société anonyme
SOFINEX S.A.
Société anonyme
Signature

(68753/783/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.
